



Objectif CO2 : *Les Travaux Publics de Bourgogne s'engagent dans la réduction des émissions de Gaz à effet de Serre*

Objectif CO2 est une démarche volontaire dans laquelle 13 entreprises de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Bourgogne se sont inscrites. Concrètement, les entreprises signataires s'engagent à réduire les émissions de CO2, principal Gaz à effet de Serre responsable du changement climatique.

Au cœur de la démarche collective, chacune des entreprises de Travaux Publics signe une charte au travers de laquelle elle formalise son propre engagement, définit son plan d'actions visant à réduire les émissions des Gaz à effet de serre lors des transports par camion, dans le cadre des chantiers de Travaux Publics.

Avec l'appui et le soutien de l'ADEME et de la DREAL, les 13 entreprises régionales engagées, ont entrepris la démarche qui s'articule en 4 temps :

- Autoévaluation
- Diagnostic CO2
- Signature de la charte
- Suivi annuel de l'avancement de la démarche.

En présence de nos partenaires (DREAL et ADEME) et des entreprises engagées, la FRTP Bourgogne tiendra un point presse, le **23 Juin 2011**, à **16h30**, à la FRTP Bourgogne – 3, rue René Char – 21 000 DIJON.

Contact : Matthieu JACOTOT – mjacotot@fntp.fr – 03 80 41 93 21